

De génération en génération



Fonds
NAMUR
Université

Soutenir le Fonds Namur Université,
c'est participer au progrès

En particulier à celui de la médecine,
celui du respect de l'environnement,
celui du bien-être.

« Vous avez de l'ambition pour vos enfants,

Au cœur de la ville, les Facultés érigent l'Université de demain

- 13800 m²
- 2 auditorios de 450 et 360 places
- 9 salles de séminaire
- 13 laboratoires
- 1 plateforme expérimentale
- 6 pools informatiques
- 1 foyer wifi

Participez à la création d'un nouvel espace de recherche et d'enseignement

Grâce à ce projet, l'Université affirme son ancrage namurois et relève les défis du 21^e siècle en termes d'innovation et de transmission des savoirs.

Les espaces créés dans ce nouvel ensemble pourront être marqués du nom de leurs donateurs.



Le nouvel espace «Sciences-Arrupe» sera inauguré en 2013.

vos petits-enfants ? »



Soutenez des projets de recherche

À l'Université de Namur, des centaines de chercheurs travaillent jour après jour pour faire évoluer les connaissances et les transmettre aux générations futures. Nombre d'entre eux se consacrent à l'amélioration de la vie et du quotidien de chacun.

Évidemment, les quelques exemples repris ci-contre sont loin de représenter l'ensemble des recherches menées au sein de nos 6 facultés. On pourrait citer également des thèmes comme l'apprentissage des langues, droit et pauvreté, énergies renouvelables... et bien d'autres encore!

santé

- Compréhension des mécanismes de développement du cancer
- Étude des causes du vieillissement
- Optimisation des stents

environnement

- Étude sur la pollution de l'air et de l'eau
- Mise au point de pesticides non polluants
- Évaluation de la toxicité de nouveaux matériaux

bien-être

- Accompagnement des personnes malades atteintes d'Alzheimer ou en fin de vie
- Adaptation des nouvelles technologies pour les personnes handicapées
- Qualité du bien-être animal

« Devenez partenaire de l'Université »
Soutenez un projet précis ou
l'Université dans son ensemble

Comment ?

Que vous soyez personne privée,
entreprise ou autre personne morale,
plusieurs formules sont possibles :

PERSONNE PRIVÉE	ENTREPRISE/ PERSONNE MORALE
Don par virement	Don par virement
Donation par acte notarié	Donation par acte notarié
	Partenariat de sponsoring
Legs testamentaire	Transferts d'actifs après liquidation

Pour en parler avec vous

Olivier Hostens, responsable
du Fonds Namur Université

Rue de Bruxelles, 53
5000 Namur

Tél.: 081/725032

Gsm: 0478/450944

Email: olivier.hostens@fundp.ac.be

www.fundp.ac.be/fonds-namur-universite

Les dons faits à l'Université
sont fiscalement déductibles à partir de 30 euros.
La déductibilité est limitée à 10% de l'ensemble
des revenus imposables pour une personne
privée et 500 000 euros pour une entreprise.

N° de compte:

350-0000001-23

Communication:

CPO Fonds Namur Université

